



ÉTHIQUE & CONFORMITÉ DES ENTREPRISES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE
ET
EXTRAORDINAIRE

25 JUIN 2025
PARIS, SNCF

25 JUIN 2025

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale Ordinaire



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



BILAN OPÉRATIONNEL JUIN 24-JUIN 25

▶ Activités

▶ Adhésions



PERSPECTIVES 2025-2026



RAPPORT FINANCIER 2024



VOTES SUR LES RÉSOLUTIONS



ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



QUESTIONS DIVERSES ET PRISES DE PAROLE

Assemblée Générale Extraordinaire



VOTES SUR LES MODIFICATIONS STATUTAIRES

CONCLUSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Les 600 premiers jours...

Chers membres,

Depuis plus de 600 jours, le Bureau et moi-même sommes engagés dans le développement de votre association, maison des professionnels et lieu de réflexion et d'anticipation des tendances sociétales, économiques et juridiques. L'heure d'un premier bilan s'impose !

Cette période a été marquée par une dynamique forte, guidée par deux objectifs principaux : renforcer le service aux membres tout en développant notre rayonnement et notre rôle de référence dans le paysage institutionnel.

Avec plus de 30 événements organisés chaque année – hors groupes de travail – nous avons doublé en 2 ans seulement le nombre de rencontres lors desquelles vous pouvez apprendre, partager et discuter de vos réussites comme de vos défis. Forts de cette expertise, nous avons franchi une étape décisive en laçant en 2025, l'International Forum on Ethics & Compliance, événement à portée internationale organisée à Paris par les professionnels de l'E&C pour les professionnels de l'E&C. Grâce à l'implication de tous, cette première édition a été une véritable réussite !

Notre action s'est aussi structurée autour de groupes de travail engagés, dont les réflexions ont abouti à la publication de guides pratiques (traitement des alertes, enquêtes, IA...), largement diffusés et reconnus dans la profession.

Cet engagement exigeant concourt à faire de votre association, la 1ère association de référence sur l'éthique et la conformité. Nous bénéficions aujourd'hui d'une visibilité renforcée auprès d'institutions clés comme de partenaires universitaires ou associatifs de premier rang avec lesquelles nous tissons des relations constructives et pérennes.



Ce rayonnement s'illustre par ailleurs par la médiatisation croissante des activités du Cercle ce dont nous pouvons collectivement nous réjouir tant elle matérialise la capacité de notre association à créer des idées et porter votre voix au-delà du premier cercle des convaincus.

Conscients du chemin accompli et des défis à venir, les membres du Bureau ne relâcheront pas leur effort dans l'année à venir et réaffirment leur engagement collectif pour poursuivre cette dynamique à vos côtés...

Œuvrons ensemble pour continuer à faire de notre association un espace vivant, réactif et accueillant pour les professionnels de l'E&C.

Stéphanie Scoupe,
Présidente du Cercle d'Éthique des Affaires

BILAN OPÉRATIONNEL

JUIN 2024 - JUIN 2025



RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS ET ACTIONS FIXÉS LORS DU SÉMINAIRE 2024

Objectifs stratégiques	Actions à mettre en place	Activités 23/24
Amélioration du fonctionnement interne de l'association	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un groupe What's App membres Renforcement de la politique de recouvrement des cotisations Passation Annick - MAV Migration site vers Amen Etude adoption d'un outil de gestion de projets 	<p>La création d'un groupe What's App dédié aux membres n'a pas été réalisée</p>
Amélioration de la politique d'adhésion et de fidélisation	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la politique tarifaire et du formulaire de (ré)adhésion Augmentation communication LinkedIn Envoi de l'ensemble des STD en début d'année Maintien et systématisation de l'offre « Découverte » Maintien de la newsletter Relance du benchmark 	<p>100 % des actions prévues réalisées</p>
Maintien de la qualité et du nombre d'événements	<ul style="list-style-type: none"> Création IFEC Création Formation « Enquêtes internes » Création Atelier « Regard sur... » Création Atelier « Devoir de vigilance » Maintien Atelier AFA Publication GT AFJE Publication GT IFACI Maintien événements réguliers 	<p>La création d'ateliers « Devoir de vigilance » n'a pas été réalisée</p>
Internationalisation	<ul style="list-style-type: none"> Création IFEC Traduction en langue anglaise des documents et de la communication 	<p>100 % des actions prévues réalisées</p>
Partenariats parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> Contact MEDEF Universitaires : Assas / Dauphine / EDHEC Prix du meilleur mémoire ouvert à Strasbourg / Maintien Cergy 	<p>100 % des actions prévues réalisées</p>



DÉTAIL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2024-2025

} Fonctionnement interne

- ▶ Maintien du nombre de réunions de Bureau ;
- ▶ Maintien des réunions de pilotage bimensuelle ;
- ▶ Un délégué externalisé : Louis Colin ;
- ▶ Passation entre permanents et réorganisation :
 - ▶ Départ d'Annick Lelégard
 - ▶ Remplacement par Marie-Agnès Vieitez qui quitte la fonction de trésorière
 - ▶ Benoît Mercier assurera l'intérim du poste de trésorier pour une période temporaire
- ▶ Renforcement de la politique de recouvrement des cotisations.





» Événements

**4**

Conférences Prospectives
Des enjeux traités par des experts.

**6**

Ateliers Pratiques
Pour partager avec vos pairs d'autres entreprises.

**2**

Ateliers REGARD
Actualités, controverses, sujets techniques précis.

**5**

Librairie de l'Éthique
Pour prendre du recul.

**2**

Ateliers AFA
Dialogue constructif avec les agents de la partie conseil de L'AFA

**9**

Café des Tendances
Pour créer le Cahier des Tendances

**1**

Présentation des guides
« Dispositif d'alerte interne »
« Enquête interne »

**1**

Forum international IFEC
Pour partager à l'international.

**1**

Baromètre du climat éthique dans les grandes entreprises
Pour mesurer la maturité sur nos sujets.

**1**

Remise du prix du CEA
Pour récompenser les jeunes.

+**1**

Conférence Présentation Cahier des Tendances

**33 événements en 2024/2025,
contre 24 en 2023/2024 et 15 en 2022/2023
hors groupes de travail,**

**soit une hausse de 37% ! en un an
et de plus de 100 % sur deux ans.**

- ▶ Maintien des événements réguliers ;
- ▶ Création des ateliers « Regards sur... » ;
- ▶ Sanctuarisation des ateliers AFA ;
- ▶ La fréquentation moyenne par événement s'élève à 31 personnes (hors Café des Tendances) pour une moyenne de 36 inscrits, soit un taux de « no-show » d'environ 15 %.
- ▶ La fréquentation moyenne des « Cafés des Tendances » s'élève à 14 personnes pour une moyenne de 28 inscrits, soit un taux de no-show d'environ 50 %.



LES CONFÉRENCES PROSPECTIVES DU CLUB PRO

4 conférences entre juillet 2024 et juin 2025



10 OCTOBRE 2024
ÉTHIQUE, SECRET DES AFFAIRES ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Intervenants :

- **MATHIEU KAHN**, Secrétaire adjoint du SISSÉ ;
- **BENOÎT MERCIER**, Global Compliance Officer, Dassault Systèmes ;
- **ASTRID MIGNON-COLOMBET**, Avocate associée au cabinet August Debouzy, spécialisée en droit pénal des affaires à dimension internationale



Organisation, animation :

- **Louis COLIN**
Délégué général
du Cercle d'Éthique des Affaires



11 DECEMBRE 2024
DIGITAL ETHICS WASHING À L'HEURE DE L'AI ACT



Intervenants :

- **BJORN FASTERLING**, Professeur de droit et d'éthique des affaires, Directeur Académique du Certificat Digital Ethics Officer, EDHEC
- **DAVID KRIEFF**, Directeur des Systèmes d'information pour le groupe Aéroports de Paris
- **YANNICK MENECEUR**, magistrat, expert et auteur de l'ouvrage « L'intelligence artificielle en procès »
- **FÉLICIEN VALLET**, Chef du service Intelligence Artificielle de la CNIL

Organisation, animation :

- **ANNE-VIOLAINE MONNIÉ**, Group Ethics Officer, Capgemini, Membre du Bureau du Cercle d'Éthique des Affaires
- **Louis COLIN**, Délégué général du Cercle d'Éthique des Affaires





LES CONFÉRENCES PROSPECTIVES DU CLUB PRO



5 MARS 2025
GOUVERNANCE :
« ÊTRE ÉTHIQUE
OU NE PAS ÊTRE »



Intervenants :

- **ANNE-SOPHIE FAUVET**, Administratrice, lauréate «Next Women 40»
- **DANIEL HURSTEL**, Coordinateur du rapport « Être éthique ou ne pas être » de l'Institut Français des Administrateurs (IFA)
- **CAROLINE RUELLAN**, Présidente du Cercle des Administrateurs

Organisation, animation :

- **STÉPHANIE SCOUPE**, Directrice de l'éthique, Groupe ADP Présidente du Cercle d'Éthique des Affaires
- **JOHANN LE FRAPPER**, Directeur de l'Ethique Groupe SNCF, membre du Bureau du Cercle d'Éthique des Affaires

25 JUIN 2025
CSR/CS3D :
MAINTENANT QUOI ?



Intervenants :

- **PASCAL DURAND**, rapporteur de la directive CSRD
- **BLANDINE GARDEY DE SOOS**, rapporteure générale de la Haute Autorité de l'Audit
- **ELODIE LE BRETON**, directrice stratégie durable chez GA Smart Business et board member de We Are Europe
- **ANNE STEVIGNON**, Docteure en droit, Juriste chargée du contentieux chez Notre Affaire à Tous

Organisation, animation :

- **LAURENCE MOULY**, Directrice Ethics & Compliance, Groupe Safran, membre du Bureau du Cercle d'Éthique des Affaires
- **MAXIME GOUALIN**, Responsable Compliance & RSE, DPO, membre du Bureau du Cercle d'Éthique des Affaires



LES ATELIERS PRATIQUES

6 ateliers pratiques, organisés et animés par Stéphanie Scouppé, Groupe ADP et Maxime Goualin, Groupe Legendre.



28 AOÛT 2024

ATELIER ÉCHANGES
« ARTICULATION ENTRE CSRD ET CS3D »

2 OCTOBRE
2024

REPORTING EXTRA FINANCIER

27 NOVEMBRE
2024

EVALUATION DES TIERS

29 JANVIER
2025

PROTECTION DANS LE TRAITEMENT DES ALERTES.
QUEL REPORTING ?

7 MAI 2025

COMITOLOGIE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE ET COMPLIANCE

18 JUIN 2025

ÉCHANGES SUR LES CONTRÔLES



■ STEPHANIE SCOUINNE



■ MAXIME GOULIN



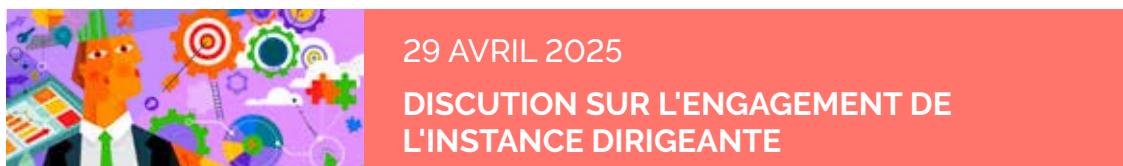
LES ATELIERS AFA

2 rencontres AFA, organisées et animées par Stéphanie Scouppé, Directrice de l'éthique, Groupe ADP Présidente du Cercle d'Éthique des Affaires et Louis Colin, Délégué Général du Cercle d'Éthique des Affaires.



13 NOVEMBRE 2024

NOUVELLES MODALITÉS DE CONTRÔLE



29 AVRIL 2025

DISCUSSION SUR L'ENGAGEMENT DE
L'INSTANCE DIRIGEANTE



LES ATELIERS "REGARD SUR..."

2 ateliers "Regard sur...", organisés et animés par Louis Colin, Délégué Général du Cercle d'Éthique des Affaires.



■ LOUIS COLIN



6 DÉCEMBRE 2025

LA REPRÉSENTATION
D'INTÉRÊTS

Intervenante : MAELIS PEDO,
Master of Law and Business Ethics



14 JANVIER 2025

DIGITAL ETHICS

Intervenantes :

- FRÉDÉRIQUE DIDOUT, DPO MNH
- SOPHIE LARGEAUD-PROUST, DPO, Deloitte
- NESRINE BOUKRI, DPO, Kuehne+Nagel



LA LIBRAIRIE DE L'ÉTHIQUE

5 rencontres
entre juillet 2024
et juin 2025



2 JUILLET 2024

AFTERWORK LIBRAIRIE

SOPHIE SCHILLER

Ouvrage : LA FINANCE DURABLE, CSRD

Animation :

- **JOHANN LE FRAPPER**, Directeur de l'Ethique Groupe SNCF
membre du Bureau du Cercle d'Éthique des Affaires
- **NICOLE SOURGENS**, Global Ethics & Compliance Director, Sephora,
membre du Bureau du Cercle d'Éthique des Affaires



CAROLINE JOLY, PASCAL BEAUVAS

ANTOINE MAISONNEUVE

Ouvrage : REPENSER LA RESPONSABILITÉ PÉNALE
DANS L'ENTREPRISE



Animation :

- **Louis COLIN**, Délégué général
du Cercle d'Éthique des Affaires



JUSTINE AUGIER

Ouvrage : PERSONNE MORALE

Animation :

- **JOHANN LE FRAPPER**, Directeur de
l'Ethique Groupe SNCF
membre du Bureau du Cercle d'Éthique
des Affaires



LA LIBRAIRIE DE L'ÉTHIQUE

AFTERWORK LIBRAIRIE ET GALETTE DES ROIS

VICTOR CASTANET

Ouvrage : **LES OGRES**

Animation :

Louis Colin, Délégué général
du Cercle d'Éthique des Affaires



8 JANVIER 2025



13 MARS 2025

EMMANUEL DUPIC

Ouvrage : **GUIDE DE LA COMPLIANCE**

Animation :

- **LAURENCE MOULY**, Directrice Ethics & Compliance, Groupe Safran, membre du Bureau du Cercle d'Éthique des Affaires

LE BAROMÈTRE DU CLIMAT ÉTHIQUE

21 MAI 2025

**PRÉSENTATION
DU BAROMÈTRE 2025**
du climat éthique
dans les grandes
entreprises



Intervenants

- **ASSAËL ADARY**
Directeur Général, Occurrence
- **ALEXANDRE BERGER ANSELMI**,
Group Ethics, Director Sodexo
- **NATHALIE VICTORY**, Chef de
mission audit, Enquêtes Ethique & Compliance, ADP

Animation :

Louis Colin, Délégué général
du Cercle d'Éthique des Affaires



GROUPES DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION



PROJETS EN ATTENTE

- Groupe de travail « **Protection du Compliance Officer, Gouvernance de l'éthique** ».
- Groupe de travail « **Lobbying éthique** ».
- Groupe de travail « **Benchmark** » (potentiellement avec le MEDEF).

CLÔTURÉS

- « **IA : risques, éthique et contrôle avec l'IFACI** » : publication d'un guide pratique, animation d'un webinaire.
- « **Dispositif d'alerte** » et « **Enquêtes internes** » avec l'AFJE : publication de deux guides pratiques, animation d'une conférence.



EN ACTIVITÉ

- Groupe de travail « **Formation aux enquêtes internes** » : création d'un module de sensibilisation aux enquêtes internes reposant sur l'étude de cas pratiques et le partage d'expertise entre pairs. Session test finalisée et ouverture aux membres
- Groupe de travail « **Loyauté** » en partenariat avec DU Compliance Assas : projet de rédaction d'un position paper, animation d'un événement le cas échéant ;
- Groupe de travail « **Mécénat** » en partenariat avec Admical : mise à jour de la charte Admical, création d'outils d'autoévaluation, coanimation d'une conférence dédiée en octobre 2025.



LE FORUM IFEC



En février 2024, s'est tenue, en présentiel à Paris, la 1^{ère} édition de l'International Forum Ethics & Compliance (IFEC).

L'IFEC est l'héritier du Forum européen de l'éthique des affaires (EBEF) que nous co-organisons depuis 20 ans. Cette lignée lui permet d'offrir une atmosphère exceptionnelle et d'assurer des intervenants de qualité.

L'IFEC s'adresse aux professionnels de l'éthique et de la conformité qui exercent dans des organisations et leur permet de se réunir dans un cadre professionnel et convivial, pour partager les défis auxquels ils sont confrontés, en toute confidentialité et ouverture.

Deux jours de sessions plénières et d'ateliers pratiques en petits groupes sur une variété de sujets : des exigences du CSRD à la pratique des enquêtes internes, du contrôle par une autorité externe à la cartographie des risques, de la gestion des parties prenantes à la préparation de la loi sur l'IA.

- **18 break-out sessions** au lieu de 12 lors de l'EBEF 2024 ;



- **1 session plénière de partage d'expérience** au lieu de 2 sessions plénières d'experts lors de l'EBEF 2024 ;



- **57 participants payants** au lieu de 31 participants membres du CEA lors de l'EBEF 2024 sur 76 participants au total ;
- **Un tarif en baisse de 30 %** par rapport à l'EBEF 2024 (999 € au lieu de 1 300 €) ;
- **Un résultat net** (hors fonctionnement interne) **de 12 800€** contre 14 288 € pour l'EBEF 2024, malgré un tarif plus bas.





⟩ Relations parties prenantes

17 OCT.
2024



REMISE
DU PRIX
DU CEA 2024



Maylis Pedo



Maylis Pedo, Nicole Sourgen, Séphora et Stéphanie Scoupe, ADP



Cérémonie de remise du prix du CEA 2024 au meilleur mémorialiste de Cergy-Pontoise et Strasbourg

Lauréate primée : **MAYLIS PEDO**, de la chaire de Droit et d'Éthique de Cergy-pontoise pour son mémoire sur *La représentation d'intérêts : Analyse critique du cadre réglementaire et perspectives d'amélioration, au travers de l'exemple du secteur de la santé.*



IFACI
Elevating Impact



Dauphine | PSL



- Partenariats universitaires : Assas / Dauphine / EDHEC
- Contact MEDEF
 - présentation au SERI 2024
 - présentation du baromètre
- Partenariat IFACI – Animation d'un webinaire sur l'IA
- Partenariat AFJE – Evénement commun sur les guides « Dispositif d'alerte » et « Enquêtes internes »





⟩ Médiatisation et interventions extérieures des membres du Bureau au nom du CEA

- Intervention de Maxime Goualin et Iohann Le Frapper à Dauphine, 2024.
- Podcast Finegan, L'éthique en entreprise - Stéphanie Scouppé et Laurence Mouly, janvier 2025 :
- Juristes d'Entreprise Magazine, Dossier Compliance, janvier 2025 ;
- Interview Blog IFACI : « IA et éthique, interview de Louis Colin », mars 2025 ;
- Présentation SNCF Top Leaders, Tendances de l'éthique, intervention de Louis Colin, mars 2025 ;
- Webinaire IFACI, « IA et éthique » : intervention d'Anne-Violaine Monnié, Louis Colin et Arnaud Douville, avril 2025 ;
- Webinaire AFNOR Aquitaine, Ethique et Compliance, intervention de Stéphanie Scouppé et Louis Colin, avril 2025 ;
- Mention des deux guides publiés avec l'AFA dans la Newsletter ADIT et la Newsletter Compliance, 2025 ;
- Article « Dispositif d'alerte et enquêtes internes : quelles bonnes pratiques ? », Actuel Direction Juridique, avril 2025 ;
- Dossier La Croix – Baromètre, mai 2025, avec
 - un article sur le baromètre et la citation de membres CEA
 - une interview d'Isabelle Jegouzo directrice de l'AFA
 - une infographie sur les résultats du baromètre



Actuel Direction Juridique,
avril 2025



La Croix, mai 2025



IFACI, mars 2025



Juristes d'Entreprise Magazine
janvier 2025



» Bilan de la médiatisation sur les réseaux sociaux

► Depuis le séminaire d'octobre, une hausse poursuivie de la fréquence de posts sur LinkedIn :

- En 2023 – 2024, sur un an, le Cercle a publié 55 posts, soit environ 1,05 post par semaine ;
- Depuis octobre 2024, en 7 mois, 63 posts soit 2,1 posts par semaine.

► Un compte qui gagne encore à être diffusé, bien que référent parmi les associations professionnelles dédiées à la conformité.

 Organisation	Nombre moyen de réactions par post	Nombre moyen de réactions par abonné
Cercle d'Ethique des Affaires	58	1 pour 124
AFJE	38	1 pour 802
IFACI	35	1 pour 488
Transparency International France	30	1 pour 340
Cercle de la Compliance	17	1 pour 611
French Compliance Society	16	1 pour 268
MDEA	Non représentatif*	Non représentatif*
Le Club des Chiefs Compliance Officers	Non représentatif*	Non représentatif*

*En gris, les organisations dont le nombre de posts est insuffisant pour consolider un chiffre moyen

Quelles conséquences ?

► Une augmentation sensible des abonnements :

- 7 173 abonnés (au 15 avril 2024), soit une hausse de 20,78 % en 7 mois ! Entre 2023-2024, cette hausse était de 12 % sur un an.

► Une augmentation du taux d'engagement :

- Depuis octobre 2024, un post génère en moyenne 46 réactions, contre 27 réactions en moyenne en 2023 – 2024.
- En 2023 – 2024 le meilleur post a généré 77 réactions et 6690 impressions.
- Depuis octobre 2024, le meilleur post sur la publication du guide IA IFACI a généré 180 réactions et 19 2023 impressions, la publication du guide « Enquêtes internes » a généré 167 réactions et 9 801 impressions.



ENQUÊTE DE SATISFACTION

15 répondants, soit 25 % des entreprises membres.

- ▶ La qualité des événements est jugée comme **satisfaisante par 100 % des répondants**.
- ▶ La fréquence des événements est jugée comme **satisfaisante par 93 % des répondants**. Un répondant la juge seulement « acceptable ».
- ▶ Les membres ayant assisté à l'IFEC notent :
 - Une organisation « impeccable », voire « parfaite »
 - Des intervenants de grande qualité
 - Simplicité, accessibilité et ouverture des participants
 - Des ateliers parfois surchargés et un manque de places assises
 - Un risque de conflit d'agenda avec d'autres événements internationaux
 - Un programme « trop chargé » ?
 - Une dimension internationale à creuser
- ▶ Ce que les membres préfèrent au CEA :
 - 50 % des répondants évoquent la convivialité du réseau et les échanges et partage d'informations entre pairs
 - 30 % des répondants évoquent la qualité des événements notamment les ateliers pratiques, les clubs pros, les librairies et les cafés de tendances
- ▶ Ce que les membres proposent et demandent :
 - La mise en place d'un « forum » pour demander de l'aide ou des informations aux membres ;
 - Mise en place d'une veille sur les outils, les enjeux et les réglementations ;
 - Renforcer le caractère international ;
 - Augmenter le nombre d'ateliers pratiques ;
 - Renforcer l'influence normative du Cercle auprès des interlocuteurs institutionnels ;
 - Des groupes de travail ou ateliers pratiques sur : la protection de l'E&C officer, l'évaluation ESG des tiers, la cartographie des risques, les chartes de moyen informatique.



ADHÉSIONS 2024-2025

» Politique adhésion et fidélisation

- Mise à jour de la politique tarifaire et du formulaire de (ré)adhésion ;
- Sanctuarisation de l'offre « Découverte » ;
- Maintien de la newsletter ;
- Sanctuarisation des outils : Baromètre / Cahier des tendances (Intervention extérieure Louis Colin) ;
- Relance du benchmark ;
- Augmentation de la communication LinkedIn (voir sur ce point Notoriété) ;
- Nombre d'entreprises membres : 65.





ENTREPRISES ADHÉRENTES :

	ACCOR
	ADP
	AEMA GROUPE
	AIRBUS
	AIR LIQUIDE (L)
	AMEXIO
	ATTIJARIWAFA BANK
	BANQUE DE FRANCE
	CAPGEMINI
	CCI Paris Idf
	CNES
	CLUB MED
	DASSAULT SYSTEMES
	DELOTTE & Associés
	EDF
	EMEIS
	ENEDIS
	ENGIE
	EPC SA
	EXPLEO
	ERAMET

	GCC
	GRDF
	GRTgaz
	GSF SAS
	HERMES
	HITACHI
	ICF HABITAT
	ITM ENTREPRISES
	INGEROP
	LAFARGE HOLCIM
	LA POSTE GROUPE
	L'OREAL
	LA FRANÇAISE DES JEUX
	LEGENDRE GROUPE
	CELINE LVMH Céline
Christian Dior	LVMH Dior Couture
Christian Dior	LVMH Dior Parfums
GUERLAIN	LVMH Guerlain
	LVMH Louis Vuitton
SEPHORA	LVMH Sephora
	MF BRANDS GROUP
	MICHELIN

	NATIXIS
	NAVAL GROUP
	ORANGE
	RENAULT
	RTE (RÉSEAU DE TRANSFERT D'ÉLECTRICITÉ)
	SAFRAN
	SAINTE GOBAIN
	SAUR
	SAVENCIA
	SCHNEIDER ELECTRIC
	SEGULA TECHNOLOGIES
	SERVIER
	SNCF
	SODEXO SA
	SOMFY
	SOREGIES
	SPIE BATIGNOLLES
	THALES
	TOTALENERGIES
	VEOLIA ENVIRONNEMENT
	VINCI
	VOLTALIA
	WENDEL



» Répartition du budget

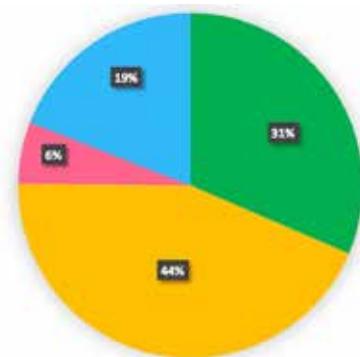
TOUT COMPRENDRE SUR LE **BUDGET DU CEA**

Le graphique ci-dessous explicite les principaux postes de dépenses :

- ▶ La catégorie **activité et événements** regroupe tous les frais relatifs à la location de salles, aux prestations de services associés, à la restauration et correspond à 31 % des charges de l'association.
- ▶ La catégorie **prestations** regroupe l'entièreté des prestations effectuées par les permanents (Annick et Louis). Ces frais correspondent à 44 % des frais de l'association.
- ▶ La catégorie **charges de fonctionnement** regroupe les frais tels que le loyer, l'assurance, le coût du séminaire, les honoraires du cabinet comptable, les impressions et abonnements à des banques d'image. Ces frais représentent environ 7 % des charges de l'association.
- ▶ Le paiement de la **TVA** correspond à environ 19 % du montant total des charges de l'association.

BUDGET GLOBAL : 256 331 €

75 % DU BUDGET SONT DÉDIÉS
À LA CRÉATION DE CONTENUS



- ACTIVITÉS-ÉVÉNEMENTS
- PRESTATIONS
- CHARGES FONCTIONNEMENT
- TVA



PERSPECTIVES 2025-2026

» Légitimer le Cercle

- ▶ Structuration et renforcement de notre stratégie d'influence et de notre politique de représentation publique ;
- ▶ Pérennisation des partenariats et relations institutionnelles déjà nouées ;
- ▶ Crédit de groupes de travail pour publication de guides ou documents professionnels de référence.

» Médiatiser et développer la notoriété

- ▶ Renforcement des relations institutionnelles du Cercle ;
- ▶ Poursuite de la communication LinkedIn ;
- ▶ Accroissement du rôle d'ambassadeurs des administrateurs ;
- ▶ Structure des échanges avec les médias partenaires.

» Recommander

- ▶ Crédit de une remise pour parrainage ?

» Internationaliser

- ▶ Développement des contacts et partenariats si intérêts convergents ;
- ▶ Crédit de partenariats avec associations européennes homologues ;
- ▶ Crédit d'ateliers à dimension internationale ;
- ▶ Maintien de l'IFEC (en anglais) et développement de la participation internationale ;
- ▶ Traduction des publications en anglais.

À
modifier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
25 JUIN 2025

RAPPORT FINANCIER 2024



COMPTES DE RÉSULTAT AU 31 DEC. 2024

RUBRIQUES	Réel 31/12/2024		Réel 31/12/2023	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Adhésions Experts				
Adhésions Entreprises		159 065		143 040
Adhésions Universitaires				
Adhésions Ecoles				
Adhésions Etudiants				
<i>Prod.adhésions</i>		159 065		143 040
Colloque international - Ebef / Ifec		69 658		23 685
<i>Prod.colloque</i>		69 658		23 685
Produits divers de gestion		-		266
Reprise s/fds déd. à la recherche		-		-
Reprise s/Prov. Clients douteux		1 500		-
Produits financiers & div.		550		1 818
<i>Autres prod.</i>		2 050		2 084
Site internet (hébergement)	618		623	
<i>Charg. Internet</i>	618		623	
Colloque international EBEF / Ifec	62 133		894	
<i>Charg.colloque</i>	62 133		894	
Manifestat.& activités (hors colloque)	65 149		53 158	
Recherche/Honoraires				
<i>Manifestations et activités</i>	65 149		53 158	
Livres et abonnement	713		1 569	
Frais généraux (impressions, publications, ...)	1 386		935	
Loyer	3 639		3 338	
Assurance	216		216	
Frais postaux et télécommunications	-		31	
Transports et déplacements / café, hotels restaurant	930		2 784	
Prest. de service	124 513		159 371	
Honoraires	4 440		4 440	
Fr. bancaires/financ./impots, taxes/Charg. s/op de gest.	220		215	
Dotaux amortissements				
Prov. & charg. exceptionnelles	9 555		12 530	
Charges diverses de gestion	-		67	
<i>Charg.fonctionnement</i>	145 612		185 497	
TOTAUX	273 512	230 773	240 172	168 809
RESULTATS	-	42 739	-	71 363

Cabinet AFIGEC, Expert Comptable
26-28 rue Marius Aufan - 92300 Levallois-Perret



BILAN AU 31 DEC. 2024

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023	PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
IMMobilisations					
Marque déposée			FONDS PROPRES		
Matiériel de bureau			Report à nouveau	278 972	
- Amortissements			Résultat de l'exercice	-71 363	
Dépôts et cautionnements	689	689	Sous-TOTAL	164 871	207 610
IMMobilisations NETTES	689	689	Fonds dédiés à la Recherche	17 676	17 676
ACTIF CIRCULANT					
Adhérents	38 150	50 950	Fournisseurs	4 190	9 372
Forum	0	20 770	Fournisseurs - Factures à recevoir	19 052	26 263
Créances douteuses	36 170	25 060			
Provision pour dépréciation	-20 585	-12 530			
Acomptes sur commandes	11 960	48 429	Sous-TOTAL	23 242	35 635
TOTAL ACTIF CIRCULANT	65 695	132 679			
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	0	0	0	0	0
			COMPTES DE REGULARISATION	0	13 200
			Cotisations Adhésions 2024 -PCA	0	13 675
			Ebef 2024 - PCA	0	
VALEURS DISPONIBLES					
Plac. Livret A. Compte Ep.	127 956	133 388			
Banque	11 449	21 029			
Caisse	0	0			
VALEURS DISPONIBLES	139 405	154 417	Sous-TOTAL	0	0
TOTAL	205 789	287 796			
				205 789	287 796



COMPTES DE RÉSULTAT ET BILAN 2024

MALGRÉ MON VŒU DE L'AN DERNIER, NOUS CONTINUONS À ÊTRE DÉFICITAIRES (42K) MAIS MOINS DÉFICITAIRES QUE L'AN DERNIER (71K) CAR, COMME NOUS L'AVONS VU, NOUS AVONS TRÈS LARGEMENT AUGMENTÉ LE CONTENU DE NOTRE OFFRE ET DONC SON COÛT DE PRODUCTION.

C'est la conséquence naturelle de notre décision de 2018 de produire plus, d'être qualitatif et de rester indépendant.

Parlons de nos dépenses :

Le poste "Prestations" qui représente les coûts de Louis et d'Annick et le poste "Manifestations" qui représente les coûts de location de salles et de shooting, etc... sont en hausse combinée de 212K en 2023 à 289K en 2024. Il s'agit de nos dépenses directes de production et il est normal qu'elles augmentent.

Les autres coûts sont tellement maîtrisés que le total des charges de fonctionnement a baissé de 185 à 145K car nous nous sommes attachés à réduire certains coûts comme nous l'avions annoncé l'an dernier.

Je profite de ce point pour informer l'AG qu'il a été décidé de changer de comptable pour, là encore, réduire les coûts hors production car le montant annuel facturé était de 4 400 euros. Nous avons pris un comptable en ligne moins cher car nous estimons que le comptable historique du CEA (plus de 10 ans !) offrait un mauvais rapport qualité-prix. La rupture n'a pas été simple mais je souhaitais enlever cette épine du pied de mon/ma successeur.

Autre décision de votre trésorière en partance, continuer l'apurement du compte "clients douteux", car oui, même au sein d'une association de praticiens de l'éthique, certaines factures ne sont pas payées par les adhérents... L'an dernier, j'avais passé la 1^{ère} provision pour clients douteux de l'histoire du CEA pour 12K et cette année, j'ai remis ça pour 10K afin de débarrasser mon/ma successeur de la gestion de ces "nanards" (le plus ancien datant de 2021). Il nous reste encore 12K de factures récentes non honorées qui ont été provisionnées à 50 %. Alors bien sûr, ça n'aide pas le résultat...

S'agissant de nos recettes :

Celles des cotisations continuent gentiment leur hausse (de 143 à 159K) mais cela est essentiellement dû à la hausse des cotisations et non à l'augmentation du nombre des adhérents.

S'agissant de notre conférence annuelle (EBEF devenue IFEC), nous voyons en comptabilité une partie des charges d'organisation comme la réservation de la salle pour l'IFEC de 2025 mais nous ne voyons pas la partie recette puisque les participants ont en majorité pris leur billet en 2025.

On notera qu'il n'a toujours pas été touché au fonds dédié à la Recherche de 17K qui reste disponible pour utilisation. C'est la seule réserve que nous avons et il me semble pertinent de ne plus la conserver. Je vous propose donc de voter cette reprise afin d'aider mon/ma successeur à présenter des comptes bénéficiaires l'an prochain.

J'en profite pour vous saluer et vous dire combien j'ai été heureuse d'être Administratrice du CEA depuis ces 15 dernières années et attachée au contrôle des dépenses depuis mon mandat de Trésorière. Je vous remercie de votre confiance.

Marie-Agnès VIEITEZ
Trésorière du CEA



VOTES SUR LES RÉSOLUTIONS



L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et le compte-rendu d'activités présentés par le Président et la Secrétaire de l'association.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport financier sur les comptes 2024 faite par Marie-Agnès Vieitez, Trésorière de l'Association et après lecture du bilan et du compte de résultat établis par le Cabinet Afigec, approuve ces comptes et donne quitus à la Trésorière pour sa gestion.

L'Assemblée Générale, sur proposition de son Président, décide d'affecter la totalité du résultat 2024, soit - 42 739 € en report à nouveau et la suppression du fonds de 17K dédié à la Recherche.



ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Candidats

- Alexandre Berger-Anselmi, Sodexo
- Lisa Dano, Enedis
- Chrystel Lanxade, Servier
- Benoît Mercier, Dassault Systèmes
- Anne-Violaine Monnié, Capgemini
- Audrey Morin, Experte

■ Renouvellement

■ Nouvel administrateur



MODIFICATION DES STATUTS

» Suppression des références à Génération Ethique

ARTICLE 2 / OBJET

Le CEA a pour finalité d'être un lieu de réflexion, de proposition et de promotion de l'éthique des entreprises et des organisations privées ou publiques, notamment dans leurs relations avec la gouvernance et le management, en France et à l'international.

Il contribue ainsi à favoriser le respect des valeurs dans le monde économique et à faire de l'éthique, un levier de performance pour les organisations.

C'est pourquoi il rassemble les professionnels en charge de ces questions dans les entreprises ou les organisations ainsi que les experts, universitaires et chercheurs reconnus pour leurs compétences dans ces domaines.

A cette fin,

- 1) il initie, organise ou conduit toute recherche ou réflexion sur les thématiques visées à l'alinéa premier du présent article,
- 2) il développe des relations fortes avec toute organisation privée ou publique qui, en France ou à l'international, poursuit des objectifs similaires,
- 3) il promeut par tous moyens les résultats de ses travaux, notamment par les liens forts qu'il établit avec les professionnels de l'éthique, par l'organisation de rencontres nationales ou internationales, par ses interventions auprès de décideurs publics, par ses publications et sa communication et par son offre de formations adaptées.

Le CEA entend également fonctionner comme correspondant français d'entités similaires européennes qui partagent les objectifs de promotion de l'éthique de l'entreprise mais aussi des représentants d'institutions publiques et privées ou encore des représentants du monde académique et notamment des chercheurs et des étudiants,

4) il promeut à travers son pôle "Génération Ethique", les jeunes collaborateurs en poste dans les entreprises membres.

ARTICLE 6 / COTISATIONS

Les cotisations annuelles des membres sont fixées annuellement par l'AG sur proposition du Bureau. Leur barème distingue :

- 1) Les entreprises privées ou publiques selon leur chiffre d'affaires
- 2) les associations, administrations, organisations professionnelles, écoles et universités
- 3) les experts, universitaires ou chercheurs
- 4) les étudiants en éthique des affaires ou en déontologie**



》 Membres du CEA

ARTICLE 5 / COMPOSITION MEMBRES DE L'ASSOCIATION ET ROLE

L'Association se compose :

- d'entreprises membres représentées par des professionnels de l'éthique, de la déontologie ou et de la conformité en poste en entreprise,
- d'associations, organisations professionnelles ou d'enseignement, ou administrations membres représentées par des professionnels de l'éthique, de la déontologie ou et de la conformité,
- d'experts publics ou privés spécialistes de ces questions,
- d'universitaires et chercheurs reconnus pour leurs compétences dans ces domaines,
- ~~d'étudiants en éthique des affaires ou en déontologie.~~

Sont également membres de l'association les fondateurs et les membres honoraires.

Les personnes, entreprises, associations vendant des prestations de conseils en éthique, déontologie ou conformité ne peuvent pas être membre de l'Association.

Toute adhésion doit recevoir l'agrément du Bureau qui s'assure des qualités de la candidature et de l'absence de conflit d'intérêts, ~~la présente au Conseil d'Administration pour information~~. Il peut être fait appel devant le Bureau Conseil d'Administration d'un refus d'agrément.

Les membres honoraires sont les personnalités que le Cercle d'Éthique des Affaires entend honorer pour services rendus à l'association.

L'ensemble des membres contribuent aux travaux du CEA de l'Association afin de faire émerger les meilleures pratiques en éthique, déontologie et conformité pour et d'en faire bénéficier leurs pairs.

》 Conseil d'Administration

ARTICLE 8 / CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un Conseil d'administration (CA) qui comprend au maximum 25 membres élus par l'Assemblée Générale, dont ~~les 2/3 la moitié~~ au moins sont des professionnels en activité. Les membres honoraires peuvent participer au CA avec voix consultative. Les décisions du CA n'engagent pas les entreprises ou organisations auxquelles appartiennent les administrateurs.

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans renouvelable.

Afin d'être élus, ils doivent soumettre une candidature et déclarer leur participation à d'autres activités en lien avec l'Ethique et/ou la Conformité (en dehors des activités de leur poste en entreprise) et signaler les éventuels conflits d'intérêts.

Le CA élit le Président pour un mandat de 3 ans:

Le Président est nécessairement en poste en entreprise sur une fonction de l'éthique, de la déontologie ou de la conformité. Le Président de l'association préside le Bureau et le CA.



❯ Bureau

ARTICLE 9 / BUREAU

~~Le CA élit le Président qui présente au Conseil le Bureau de l'association.~~

~~Le Président de l'association préside le Bureau et le Conseil d'Administration.~~

~~Le Président et les membres du Bureau sont élus pour un mandat de 3 ans, renouvelable.~~

~~Le Bureau est composé de deux tiers de professionnels en activité.~~

~~Il est composé de 3 ou 4 vice présidents, d'un trésorier, d'un secrétaire et de 2 ou 3 autres administrateurs.~~

~~La qualité de membre du Bureau engage ce dernier à une obligation d'assiduité.~~

~~A l'invitation du Président, des administrateurs en charge d'activités ou de projets conduits par le CEA peuvent participer avec voix consultative aux réunions du Bureau. Il en est de même d'un membre de Génération Ethique.~~

~~En cas d'empêchement constaté d'un membre du Bureau, celui-ci est remplacé sur proposition du Bureau par un membre du CA pour la durée du mandat restant à courir.~~

[Le Président désigne son Bureau qui doit être composé à minima de 2/3 de membres professionnels en activité. Parmi ces professionnels, le Président nomme sera nommé un trésorier pour 3 ans la durée de son mandat, pour approuver les factures de l'association en complément de la validation du Président.](#)

[Cette La composition du Bureau sera communiquée sur le site internet accessible aux membres.](#)

[Les membres du Bureau doivent nécessairement être administrateurs du CEA. Ils ont donc été préalablement élus par l'Assemblée Générale et ils doivent tenir le Bureau informé de leur participation à d'autres activités en lien avec l'Ethique et/ou la Conformité \(en dehors des activités de leur poste en entreprise\) afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêts.](#)

[La qualité de membres du Bureau engage ce dernier à une obligation d'assiduité aux réunions et de contribution à la marche opérationnelle de l'association. Ces deux points seront suivis par le Bureau.](#)

ARTICLE 12 / POUVOIRS ET FONCTIONNEMENT DU BUREAU

Le Bureau assure le fonctionnement permanent de l'association, prépare les décisions du Conseil d'administration et prend toutes les mesures appropriées et nécessaires dans l'intervalle des réunions de celui-ci.

Sur convocation du Président, il se réunit par tous moyens au moins tous les deux mois et aussi souvent qu'il est nécessaire. La participation d'un tiers de ses membres est nécessaire pour la validité de ses décisions.

~~Il peut déléguer à son Président, au Trésorier, au Secrétaire ou aux Vice-Présidents une partie des pouvoirs.~~

[Pour mettre en œuvre ses décisions, le Bureau peut recourir à des ressources externes rémunérées qui assistent aux réunions du Bureau mais n'ont pas droit de vote.](#)

[Le Bureau peut nommer un Délégué Général parmi les Administrateurs ou l'externaliser.](#)

[Le Bureau peut déléguer au Président, au Trésorier, ou au Délégué Général une partie de ses pouvoirs.](#)

~~Pour mettre en œuvre ses décisions, il peut nommer un directeur et un directeur adjoint dont les fonctions peuvent être rémunérées et qui assistent sur invitation du Président aux réunions du Bureau.~~

❯ Ressources et dépenses

ARTICLE 13 / RESSOURCES

Les ressources de l'association sont constituées par :

- 1) les cotisations des membres payables au plus tard le 30 mars novembre ;
- 2) les subventions d'administrations ou d'organisations ;
- 3) les intérêts des fonds placés ;
- 4) les financements spécifiques apportés par des membres ou des organisations extérieures sur des projets, programmes ou recherches du CEA ;
- 5) les contributions exceptionnelles de soutien, les dons, legs et autres libéralités ;
- 6) et d'une façon générale toute ressource autorisée par la loi et entrant dans l'objet de l'association.

ARTICLE 14 / DÉPENSES

Les dépenses de l'association sont ordonnancées co-approuvées par le Président et les règlements sont effectués sous la signature du Trésorier.



VOTES SUR LA MODIFICATION DES STATUTS



Génération Ethique



Membres du CEA



Conseil d'Administration



Bureau



Ressources et Dépenses



CERCLE D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

105 rue des Moines
75017 PARIS
cea@cercle-ethique.net
+33 (0)1 40 25 95 00
+33 (0)6 08 16 26 44

www.cercle-ethique.net